

**ASSOCIATION ELAN**  
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Siège : Le vieux Moulin  
4, rue de l'écluse  
77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**DE L'EXERCICE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association et en application de la loi du 15 mai 2001 et de son décret d'application du 3 mai 2002 (codifiés dans l'article L 612-5 du Code de Commerce), nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été informés.

Les conventions visées sont celles conclues directement ou par personnes interposées entre :

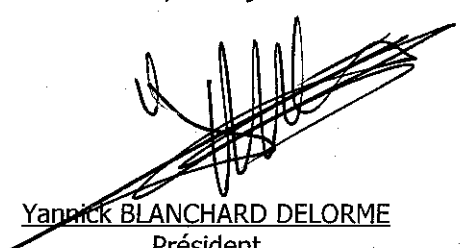
- votre Association et l'un de ses administrateurs,
- votre Association et une société dont l'un des administrateurs de l'Association serait dirigeant ou associé indéfiniment responsable.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de la loi, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation ou de leur refus.

**Conventions conclues au cours de l'exercice**

Nous vous informons que votre Président ne nous a pas donné avis de conventions visées par les dispositions légales précitées.

Melun, le 10 juin 2008

  
**Yannick BLANCHARD DELORME**  
Président  
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION ELAN**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège : Le vieux Moulin

4, rue de l'écluse

77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE**

**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 octobre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007 se rapportant à la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Nous vous indiquons que nous avons engagé, le 28 février 2007, une procédure d'alerte au regard de la situation financière de l'Association et de ses perspectives d'avenir notamment en matière de financement des investissements engagés sur certains établissements. Nous avons arrêté cette procédure d'alerte, à l'issue de sa phase initiale, suite à l'ouverture et l'acceptation le 15 mars 2007 d'une procédure de conciliation renouvelée en octobre 2007. Depuis le 29 février 2008, votre association a obtenu l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, auprès du Tribunal de Grande Instance de Meaux, afin de poursuivre les négociations avec les autorités de tutelle et de définir un cadre ayant pour but de parvenir à un accord avec les partenaires bancaires.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et comportent :

- Le bilan au 31 Décembre 2007 totalisant 23.220.414 € ;
- Le compte de résultat faisant ressortir un total de produits de 13.665.574 €, un total de charges de 14.866.587 € soit un déficit de l'exercice de 1.201.013 € ;
- L'annexe comptable décrivant les méthodes et principes comptables appliqués et fournissant toutes informations complémentaires utiles à la compréhension des comptes.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que ces contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Nous devons formuler les réserves suivantes relatives aux opérations ayant impacté les comptes de l'Association ELAN :

➤ L'actif immobilisé de l'association affiche un poste d'immobilisations en cours pour un montant de 4.293.302 € relatif notamment aux constructions en cours de réalisation sur les établissements CECILIA 84 pour 2.475.517 € et ELISA 30 pour 1.813.030 €. Pour CECILIA 84 et compte tenu de la fermeture administrative de cet établissement intervenue en 2008, La valeur patrimoniale présentée dans les comptes de l'association n'a pas fait l'objet de dépréciation à fin 2007 malgré une expertise foncière conduite en juin 2007 présentant une valeur vénale de l'immeuble située entre 1.530.000 € et 1.750.000 € soit une surévaluation potentielle de l'actif immobilisé de l'association sur cet établissement entre 725.000 € et 945.000 €. Par ailleurs, aucune évaluation n'a été conduite et n'a donc pu nous être communiquée concernant l'Etablissement ELISA 30 dont les travaux ont été stoppés ainsi que CECILIA 77 dont la pérennité de l'établissement n'apparaît pas assurée.

➤ Les comptes de liaison, utilisés pour les transferts comptables et les financements entre établissements :

❶ présentent toujours des soldes importants en fin d'exercice 2007 puisque représentant plus de 0,8 million d'euros de soldes débiteurs et créditeurs inter-établissements (hors opérations de placements financiers et financement CCSF) ;

❷ constatent des opérations de financements internes et multi-financeurs réalisées sans l'accord des autorités de Tarification et de contrôle concernées ;

❸ ont généré des corrections en augmentation des fonds propres pour 14.610 euros au titre notamment des opérations réalisées sur ELAN SUD et les antennes comptables ainsi que sur le poste « autres créances » pour 370.000 € au titre des avances opérées pour la construction du CEF de Dreux. Sur ce dernier point, un projet de reprise est en cours mais est non validée à ce jour. Aucune dépréciation de cette créance n'a été constatée à la clôture de cet exercice comme mentionné dans l'annexe comptable.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels qui vous sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice 2007 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons toutefois votre attention sur les incertitudes relatives :

- à la continuité d'exploitation compte tenu de la situation actuelle de l'Association rappelée en introduction de ce rapport portant notamment sur le financement des investissements opérés par l'Association et compte tenu, par ailleurs, de l'importance des déficits constatés en 2007,

- à l'impact des pénalités et frais divers sur les retards de paiement des fournisseurs d'immobilisations représentant plus de 4 millions d'euros à fin décembre 2007 dont aucune charge, à ce titre, ne pèse sur les comptes de l'Association.

## **II.- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

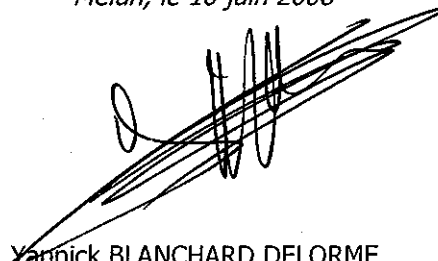
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux formulés dans la première partie de notre rapport.

## **III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des réserves et faits ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier (hors éléments prévisionnels et d'analyse financière) et dans les documents comptables présentés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Melun, le 10 juin 2008*



**Yannick BLANCHARD DELORME**  
Président  
Commissaire aux comptes

# ASSOCIATION ELAN

Association sans but lucratif déclarée à la Préfecture

SIRET : 339 701 138 00028

NAF : 85.3K

*~~~~~*

## **Siège social**

Le Vieux Moulin

4, rue de l'Ecluse

77660 SAINT-JEAN LES DEUX JUMEAUX

*~~~~~*

## **ETATS FINANCIERS COMBINÉS DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007 ETATS FINANCIERS**



**SOFIDEEC  
BAKER TILLY**

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes  
138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. : 01.42.99.66.44 - Fax. : 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 € - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 741C*


**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes

Association ELAN COMPTES COMBINES

**Bilan Actif**

	Au Durée	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
(En EUROS)			
	<b>Brut</b>	<b>Amort.&amp; Prov</b>	<b>Net</b>
			<b>Net</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Frais d'établissement			
Licences, logiciels	124 209	72 162	52 047
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	1 504 897		1 504 897
Constructions et agencements générales	15 527 168	2 694 291	12 832 877
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	1 243 416	670 311	573 105
Autres immob. corporelles	1 288 537	839 619	448 918
Immobilisations en cours	4 293 302		4 293 302
<b>Immobilisations financières</b>			
Autres immobilisations financières	57 076		57 076
Prêts	48 549		48 549
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 087 154</b>	<b>4 276 383</b>	<b>19 810 771</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stock et en-cours</b>			
Matières premières et approvisionnements	4 651		4 651
Produits intermédiaires et finis	0		0
Marchandises	32 461		32 461
Avances et acomptes			
<b>Créances exploitation</b>			
Créances usagers et comptes rattachés	350 285	65 329	284 956
Autres créances	809 532	38 069	771 463
<b>Disponibilités et placements</b>			
Valeurs mobilières de placements	1 208 863		1 208 863
Disponibilités	1 106 447		1 106 447
<b>Comptes régularisation actif</b>			
Charg. constatées d'avance	802		802
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 513 041</b>	<b>103 398</b>	<b>3 409 643</b>
<b>TOTAL GENERAL (I-III)</b>	<b>27 600 195</b>	<b>4 379 781</b>	<b>23 220 414</b>
			<b>19 502 234</b>

 **SOFIDEEC** "Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de BAKER TILLY se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

**ARÉCOM**  
Société de Commissariat  
aux comptes




## Association ELAN Comptes Combinés

### Bilan Passif

Au	31/12/2007	31/12/2006
Durée	12 mois	12 mois

(En EUROS)

	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs	396 009	396 009
<b>Réserves</b>		
Réserves de trésorerie	161 400	176 400
Provisions Congés à payer non financées par les tutelles	-430 000	-430 000
Réserves - Excédents affectés à l'investissement - Social	1 560 667	1 960 267
Excédents affectés à l'investissement - Commercial	51 254	20 069
Fonds de compensation	262 670	143 692
<b>Report à nouveau (Gestion propre)</b>	363 899	354 075
<b>Report à nouveau (Gestion Contrôlée)</b>	370 861	225 217
<b>Résultat de l'exercice (Gestion propre)</b>	-146 334	5 088
<b>Résultat de l'exercice (Gestion Contrôlée)</b>	-942 050	476 782
Subvention d'investissement non renouvelable	1 233 270	1 268 632
Provisions réglementées	646 270	
<b>TOTAL</b>	<b>3 527 915</b>	<b>4 596 231</b>
	<b>(I)</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour pénalités CCSF	72 000	
Provisions pour Réduction du temps de travail	11 691	11 691
Provisions pour travaux	25 643	165 073
Provisions pour litiges	240 500	
	<b>349 835</b>	<b>176 764</b>
	<b>(II)</b>	
<b>DETTES (I)</b>		
Découverts bancaires	2 803 947	1 985 270
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	9 826 206	10 284 648
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Dépôts et cautionnements reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	335 402	545 398
Dettes fiscales et sociales	1 366 483	1 118 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 050 449	333 318
Autres dettes	308 017	458 666
Dettes CCSF	652 160	
<b>Comptes régularisation passif</b>		
Produits constatés d'avance (1)		3 787
<b>TOTAL</b>	<b>19 342 663</b>	<b>14 729 239</b>
	<b>(III)</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 220 414</b>	<b>19 502 234</b>
	<b>(I-III)</b>	

 **SOFIDEEC** "Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."  
BAKER TILLY

**ARÉCOI**  
Société de Commissaires  
aux comptes

**Association ELAN - Comptes Combinés**

**Compte de Résultat**

Au Durée	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Prestations ESAT commercial	1 657 983	1 395 937
Antennes		732 760
Produits exploitation action sociale	176 596	205 511
Mise à disposition des comptables	368 100	367 346
Produits tarification	8 267 360	8 470 006
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>10 470 039</b>	<b>11 171 560</b>
Subventions d'exploitation	2 877 238	1 853 610
Cotisations	75	30
Reprises s/provisions et transferts de charges	162 808	83 123
Autres produits	29 886	84 577
<b>TOTAL (1)</b>	<b>13 540 046</b>	<b>13 192 900</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	483 716	367 165
Variation de stocks (marchandises)	34 036	0
Autres achats et charges externes	2 154 051	2 093 601
Impôts, taxes et versements assimilés	569 504	513 115
Salaires et charges sociales	5 952 384	5 481 526
Salaires et charges sociales Antennes		498 241
Salaires et charges sociales Usagers	3 537 613	2 491 305
Dotations aux amortissements s/immobilisations	936 155	810 519
Dotations aux provisions sur actif circulant	16 883	174 316
Dotations aux provisions pour risques et charges		110 000
Autres charges	71 263	130 939
<b>TOTAL (2)</b>	<b>13 755 605</b>	<b>12 670 727</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I - II)</b>	<b>-215 559</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>	
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	26 523	14 794
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>26 523</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	601 599	466 294
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	<b>466 294</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>-575 076</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-790 635</b>

*Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revêt à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise.*

**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes

## Association ELAN - Comptes Combinés

# Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/2007	31/12/2006
Durée	12 mois	12 mois
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	99 004	1 200
Sur opérations en capital		365 788
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>99 004</b>	<b>366 988</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	105 044	178
Sur opérations en capital		91 317
Dotations aux amortissements et aux provisions	404 338	0
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>509 382</b>	<b>91 496</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-410 378</b>	<b>275 492</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
<b>PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>13 665 574</b>	<b>13 574 682</b>
<b>CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>14 866 587</b>	<b>13 228 517</b>
<b>5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)</b>	<b>-1 201 013</b>	<b>346 166</b>
<b>REPRISE DU RESULTAT N-2</b>	<b>112 628</b>	<b>135 705</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Gestion propre + Gestion contr</b>	<b>-1 088 385</b>	<b>481 871</b>
<b>DONT RESULTAT GESTION PROPRE</b>	<b>-146 334</b>	<b>5 088</b>

*Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'en.*

## ANNEXE

**PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS  
POUR L'ELABORATION DES COMPTES**

**1 - PERIMETRE DES COMPTES COMBINES**

Les comptes combinés de l'association ELAN intègre toutes les structures ci-après : à l'exclusion de la structure ELAN SUD et des « ANTENNES ».

<b>Etablissements</b>	
<b>SIEGE</b>	
<b>SESSAD</b>	
MELANIE 77	Sessad
MELINA	Sessad
SELIA 93	Sessad
<b>SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE</b>	
OPELIA 45	Jeunes/CG
<b>ESAT</b>	
ELISA Sénart	Social
	Commercial
ELISA 51	Social
	Commercial
ELISA 31	Social
	Commercial
OPEN Provence	Social
	Commercial
ELISA 13	Social
	Commercial
CECILIA 84	Social
	Commercial
ELISA 77	Social
	Commercial
MAGNANARELLES	Social
	Commercial
	Entreprise Adaptée
CECILIA 77	Social
	Commercial
ELISA 30	Social
<b>AUTRES ACTIVITES</b>	
CEF DREUX	

**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes



"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

L'activité de la structure ELAN SUD n'a pas été prise en compte du fait de l'absence de tenue de comptabilité sur l'exercice 2006 et 2007. L'activité de chantiers d'insertion a été arrêtée en décembre 2005. La perte cumulée de cette structure est prise en compte dans les fonds propres à hauteur de l'avance en compte-courant soit 71.883 €.

L'ancien Conseil d'administration de l'association ELAN a mis un terme aux conventions le liant aux antennes de loisirs et d'animation au 31 décembre 2006 (Antenne ELCS, MAGNY, MONTRY, CREGY, SENLIS). La comptabilité de ces structures n'a pas été tenue au cours de l'année 2007. Pour l'arrêt des comptes 2007, il a été pris en compte les disponibilités apparaissant au niveau des comptes de trésorerie (soit 14 K€), les créances ont été reprises par l'association soit 49 K€ (ces créances ont fait l'objet d'une provision à 100%), les litiges prud'homaux relatifs à cette activité ont fait l'objet d'une provision à hauteur de 50 K€. En définitif, le coût de l'arrêt de cette activité soit 99 K€ a été porté en gestion propre au niveau du siège social.

## 2 - FAITS MAJEURS DE L'ANNEE 2007

Les faits majeurs de l'année 2007 ont été les suivants :

➤ Au niveau juridique :

- ✚ Les représentants de l'association ELAN ont rencontré les représentants de la DGAS pour l'informer des difficultés de financement des opérations d'investissement le 23 février 2007,
- ✚ Mise en place de la première procédure de conciliation le 15 mars 2007,
- ✚ Dépôt du premier projet de CPOM le 15 juin 2007 auprès des services de la DGAS,
- ✚ Rencontre en juillet et août avec les services de la DGAS,
- ✚ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration le 26 septembre 2006,
- ✚ Dépôt d'un nouveau projet de CPOM,
- ✚ Fin de la période de la procédure de conciliation et ouverture d'un plan de sauvegarde à compter du 29 février 2008.

➤ Au niveau financier :

- ✚ Baisse substantielle des dotations globales accordées à deux établissements, en raison d'un niveau d'activité insuffisant de ces derniers :

Dotations Globales	2007	2006	Ecart
Cécilia 77	336 418	664 466	- 328 048
Cécilia 84	96 934	428 894	- 331 960
<b>TOTAL</b>	<b>433 352</b>	<b>1 093 360</b>	<b>- 660 008</b>

**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes

**SOFIDEEC**  
**BAKER TILLY**

"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

- ✦ La Commission Départementale des Chefs des services Financiers de recouvrement de sécurité sociale et d'assurance Chômage (CCSF) a décidé d'accorder à l'association un plan de règlement des dettes sociales et fiscales pour un montant de 733.614 € sur 36 mois,
- ✦ L'affectation des résultats 2006 n'appelle pas de remarques particulières à l'exception des établissements suivants :
  - SESSAD MELANIE : La DDASS rejette l'affectation en réserve d'investissement des provisions pour travaux pour un montant de 251.339 €.
  - CECILIA 77 : La DDASS rejette l'affectation en réserve d'investissement des provisions pour travaux pour un montant de 294.931 €.

### 3 - PRINCIPES COMPTABLES

#### A) PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,


et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ELAN retient les différents principes comptables généraux du règlement CRC 99-03, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif.

Il se voit également assujéti à des règles à caractère public liées aux instructions budgétaires et comptables M22.

ELAN applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 l'avis de la CNC du 4 Mai 2007 relatifs aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC.

**ARÉCOM**  
Société de Commissariat  
aux comptes

 **SOFIDEEC**

*"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il BAKER TILLY revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."*

**B) IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations incorporelles regroupent les acquisitions de logiciels.

Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, les constructions, les agencements, le matériel...

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06. Ces nouvelles règles sont applicables aux exercices ouverts depuis le 1/01/2005. ELAN a entrepris de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation en 2006 pour les nouvelles constructions.

**C) AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment retenus sont les suivants

(L : Linéaire ; D : Dégressif; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	L 3,33 à 4 %
Agencements, installations	L 20% ou L 10 %
Matériels de bureau	L 20 % ou L 12,5 %
Mobilier de bureau	L 12,5 % ou L 10 % ou L 20 %

**D) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**E) CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**ARÉCOM**Société de Commissariat  
aux comptes

"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

**F) PROVISION POUR CONGES PAYES**

En application de l'avis de la CNC du 4 mai 2007.

« Pour les associations ou fondations gestionnaires des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi que pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux qui n'auraient pas pris en compte les dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sous contrat à durée indéterminée, la contrepartie du passif représentatif de cette dette envers les salariés est comptabilisée directement en moins des fonds propres au compte 114, à l'ouverture de l'exercice 2007. Cette dette relève de la gestion propre des associations ou fondations.

Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat ».

**3 - CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice, à l'exception :

- Du traitement de la provision pour congés à payer. En 2006, il avait été constaté au niveau des comptes combinés une provision pour congés à payer en moins des fonds propres pour un montant de 430.000 €. Cette somme a été réaffectée au niveau des établissements dans le compte 114. Conformément à la réglementation, il a été constaté la variation des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés au niveau du compte de résultat, soit 70.000 €.

**4 - CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, à l'exception :

- Du traitement des provisions pour travaux.  
L'association ELAN considère que les provisions pour travaux octroyées par la DDASS ont eu pour but de financer les locaux de MELANIE 77 et CECILIA 77 comme l'atteste leur section d'investissement et doivent être classées en Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations (compte 142). Cette provision fera l'objet d'une reprise au même rythme que les dotations aux amortissements sur le bien financé.  
Il a été également procédé au reclassement de la provision pour travaux pour l'établissement CECILIA 84

Etablissement	Montant
Cécilia 77	294 931
Mélanie 77	251.339
Cécilia 84	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>646.270</b>

**ARÉCOM**Société de Commissariat  
aux comptes



## 5 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### ✦ Litiges prud'homaux :

En 2007, des salariés ont fait des demandes prud'homales pour un montant de 491 K€. En l'absence d'évaluation du risque de la part de l'avocat, il a été procédé à une estimation globale de ce risque à hauteur de 241 K€ suivant détail ci-après.

Etablissement	Demande	Provision
Antenne	11 549	10 000
Antenne	51 879	40 000
Siège	47 100	15 000
Cécilia 77	86 607	20 000
Siège	157 438	50 000
Cécilia 84	67 094	67.000
Cécilia 77	69 222	38 500
<b>Total</b>	<b>490 888</b>	<b>240.500</b>

### ✦ Centre d'Education Fermé (CEF) Dreux :

L'association ELAN a engagé des frais pour la construction du Centre d'éducation Fermé (CEF). Le projet a été suspendu en raison des difficultés rencontrées par l'association. Les frais engagés s'élèvent à 370 K€.

Cette somme apparaît dans la rubrique « autres créances ».

Aucune provision n'a été constatée dans la mesure où un projet de reprise est en-cours de discussion avec l'association DIAGRAMMA.

Le projet de reprise, non signé, est conclu sous condition suspensive de la validation par le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux avant le 30 juin 2008 :

- De l'achat par l'Association DIAGRAMA du terrain situé à DREUX,
- De la modification du permis de construire délivré en date du 24 avril 2006 et son transfert au profit de l'association DIAGRAMMA,
- Et de la garantie de la ville pour le remboursement de 50 % de l'emprunt souscrit par l'Association DIAGRAMA en vue du financement du Centre Educatif Fermé.

### ✦ Provision pénalité CCSF

Au 31 décembre, la dette CCSF s'élève à 652.160 €. Il est prévu un paiement sur 36 mois, soit 20.380 € par mois, 4 mensualités ont été payées sur 2007.

La part à moins d'un an s'élève à 244.560 €. La part à plus d'un an s'élève à 407.600 €. Il a été provisionné une pénalité de 72 K€ qui serait due en cas de non respect de l'échéancier.

Cet accord prévoit la constitution d'une garantie : Hypothèque sur le bien immobilier situé 10 avenue St Germain des Noyers à ST THIBAULT DES VIGNES.

**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes

**SOFIDEEC**

"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il BAKER TILLY revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

✦ **Autres Provisions**

Il n'a pas été constaté de provision pour dépréciation sur les actifs immobilisés et notamment sur les immeubles compte tenu de l'absence d'éléments suffisants qui permettraient de justifier une telle dépréciation.

**6 - ENGAGEMENT HORS BILAN**

✦ **Provisions pour départ à la retraite**

La valorisation globale de cette charge est rendue difficile en raison de l'étalement dans le temps des départs et des situations différentes suivant les établissements.

D'une manière générale, les indemnités de départ en retraite sont budgétées seulement l'année de la cessation d'activité du salarié et à ce titre ne font pas l'objet de provision.

✦ **Garanties données**

ETABLISSEMENTS	LOCALISATIONS	VALEURS D'ACQUISITION	GARANTIE	NATURE
SIEGE	ST JEAN (77)	401 370	1 029 032	Hypothèque résolue non levée pour 235.686 €. Inscription hypothécaire provisoire de 1 029 032 € au profit DEXIA CLF Banque
SESSAD MELANIE	ST THIBAULT (77)	677 941	976 542	Garantie hypothécaire 242 862 euros au profit de SOGAMA CREDIT ASSOCIATIF. Promesse d'affectation au profit de la CCSF 733 680 euros
ELISA 77	CHELLES (77)	1 151 850	529 455	529 455€ au profit du Crédit Coopératif
ELISA 13	AIX (13)	1 807 000		Caution en garantie de prêt Crédit Coopératif (Parts sociales 8247,5 euros et souscription au FGMOSS pour 16 489 euros)
ELISA 31	PECHBONNIEU (31)	2 891 391	1 577 000	Caution 1.577.000€ VILLE DE PECHBONNIEU Inscription hypothécaire du bien au profit de la ville de PECHBONNIEU
CECILIA 84	AVIGNON	1 574 000	1 745 857	Inscription hypothécaire judiciaire provisoire de 1 029 032 € au profit DEXIA CLF Banque. Promesse d'affectation hypothécaire sous forme authentique au profit de BREZILLON pour 1 475 857,3 euros

✦ **Autres Garanties données**

Nantissement de 2 véhicules RENAULT au profit de la Société Générale à hauteur de 33 K€.

**ARÉCOM**

Société de Commissariat  
aux comptes

**SOFIDEEC**

"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il BAKER TILLY revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

**ETAT DES CREANCES ET DETTES  
AU 31 DECEMBRE 2006**

<b>Etat de créances (en Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Participations et créances rattachées	57 076		57 076
Prêts	48 549		48 549
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Red. Usagers et comptes rattachés	284 956	284 956	
Autres	771 463	771 463	
Charges constatées d'avance	802	802	
<b>TOTAL</b>	<b>1 162 846</b>	<b>1 057 221</b>	<b>105 625</b>
<b>Etat de dettes (en Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Emprunt et dettes financières			
Emprunt et dettes financières (1)	9 826 206	470 161	9 356 045
Découverts bancaires	2 803 947	2 803 947	
Dépôts et cautionnement reçus	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	335 402	538 266	
Dettes sur immobilisations	4 050 449	4 050 449	
Dettes fiscales et sociales	1 383 358	1 383 358	
Autres dettes	291 142	291 142	
Dettes CCSF	652 160	244 560	407 600
<b>TOTAL</b>	<b>19 342 664</b>		

(1) dont à plus de 5 ans

7 602 695

ASSOCIATION ELAN  
EMPRUNTS 31/12/2007

ORGANISME	OBJET	TAUX	DUREE		AU	CAPITAUX					D0 au 31/12/07	< 1 AN	1 à 5 ans	> 5 ans
			DU	TAUX		Valeur origine	Rembt antérieurs	Rembt exercice	Rembt antérieurs	Rembt antérieurs				
CDC	M 77	3,45	01/05/2004		01/11/2028	215 134	23 904	8 692	182 538	8 692	8 692	34 768	139 078	
CDC	SELIA 93	4,56	01/11/2001		01/11/2020	625 041	164 484	32 897	427 660	32 897	32 897	131 588	263 175	
CRCAM	SELIA 93	5,2	05/01/2002		05/01/2007	55 034	54 117	917	0	0	0	0	0	
CGC	ELISA 77 (1)	6,5	28/08/1998		28/07/2012	200 775	100 486	14 882	85 407	14 882	15 874	69 533	0	
CGC	ELISA 77 (2)	6,5	20/08/1998		20/07/2012	529 455	264 986	39 246	225 224	39 246	41 860	183 364	0	
C MUTUEL	CEC 77 (PEN)	5,5	05/04/1989		05/03/2009	175 316	126 466	21 040	27 810	21 040	20 294	7 516	0	
CDC	CEC 77 BAT	4,15	01/11/2004		01/08/2028	850 921	79 774	35 455	735 692	35 455	35 455	141 820	558 417	
CDC	ELISA 13 BAT	4,75	01/11/2001		01/11/2020	1 648 998	398 510	89 321	1 161 168	89 321	89 321	357 280	714 567	
SG	ELISA 13 EQ	4,9	04/11/2002		04/10/2009	89 000	49 275	13 397	26 328	13 397	14 068	12 260	0	
SG	OPEN PROV	3,42	05/03/2004		05/02/2009	85 550	48 478	17 110	19 962	17 110	19 962	0	0	
DEXIA	ELISA 51 BAT	4,126	01/03/2007		01/03/2037	2 300 000	0	39 764	2 260 236	39 764	41 426	183 795	2 035 025	
SG	ELISA 51 EQ	3,75	01/02/2004		01/01/2011	36 500	15 208	5 215	16 077	5 215	5 214	10 862	0	
DEXIA	SENART BAT	4,29	01/12/2007		01/12/2036	2 992 500	0	53 357	2 939 143	53 357	55 491	245 065	2 638 587	
BRED	SENART EQ	5,6	23/03/2006		23/06/2016	300 000	12 389	25 513	262 098	25 513	26 527	117 065	118 506	
DEXIA	ELISA 31 BAT	V 2,74	01/11/2005		01/11/2030	1 577 000	63 080	63 080	1 450 840	63 080	63 080	252 320	1 135 440	
<b>TOTAL</b>						<b>11 681 226</b>	<b>1 401 157</b>	<b>459 886</b>	<b>9 820 182</b>	<b>470 161</b>	<b>1 747 227</b>	<b>7 602 795</b>		